



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE
COMMUNE DE JONQUERETTES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

Envoyé en préfecture le 09/11/2023
Reçu en préfecture le 09/11/2023
Publié le
ID : 084-218400554-20231026-48102023-DE



Séance du 26 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel BELLEGARD, MAIRE

Présents :

Daniel BELLEGARDE, Dominique ANCEY Yves CAIRON Lydie AMEVET, Marc MUSCAT, Dominique MAIRE, Sandrine GAS, Jean Marie POWELS, Natacha BENALI, Valérie RUEBAUX

Pouvoirs :

Pascale VERHNES à Marc MUSCAT
Patrice RUBEAUX à Dominique ANCEY
Daniel LECUYER à Yves CAIRON
Patrick POUDEVIGNE à Daniel BELLEGARDE
Annie GAT à Lydie AMEVET

Absent(e)s excusés : Gilbert CHAZAL, Marie VITALI, Lydia ZIADE, Brigitte NEF

Date de convocation : 20 octobre 2023

MEMBRES EN EXERCICE : 19

MEMBRES PRESENTS : 10

POUVOIR : 5

Secrétaire de séance : Lydie AMEVET

DEL 48-2023 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS- Création de deux emplois permanents

L'équipe des services techniques a été renforcée avec le recrutement d'un chef d'équipe. Ce dernier a été recruté en tant que contractuel.

Considérant son implication, sa motivation et ses compétences, Il est proposé au Conseil de le recruter en tant que titulaire, au poste d'adjoint technique territorial à compter du 1^{er} janvier 2024. Le poste correspondant à temps complet sera créé en conséquence.

Un agent de la Direction générale a été admis au grade d'attaché territorial par voie de promotion interne. Monsieur le Maire propose de nommer cet agent au 1^{er} janvier 2024 en créant un poste d'attaché à temps complet.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL 2023

Envoyé en préfecture le 09/11/2023
Reçu en préfecture le 09/11/2023
Publié le
ID : 084-218400554-20231026-48102023-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE
COMMUNE DE JONQUERETTES

Del 48-2023

Le Conseil municipal, ouï le Maire, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps complet et d'un poste d'attaché territorial à temps complet
- **DIT** que les crédits seront inscrits au chapitre 012
- **DONNE** pouvoir au Maire d'appliquer toutes les dispositions de cette décision

Pour	Contre	Abstention
15	/	/

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Secrétaire de séance
Lydie AMEVET

Le Maire,
Daniel BELLEGARDE

Le Maire

Certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture et sa publication
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

DEL 2023